

Grand Paris Express Le STIF lance les premières études sur la ligne Orange

Le Conseil du STIF, approuve à l'unanimité un protocole de coordination entre le STIF et la SGP ainsi que la passation des premiers marchés d'études pour la création de la ligne Orange du projet Grand Paris Express.

Le STIF avance sur la ligne Orange.

Après avoir validé une convention d'études de 20 millions d'euros lors du Conseil d'octobre, le Conseil du STIF a autorisé la passation de deux études sur la ligne Orange. Ces deux marchés portent sur les futures stations de correspondances (localisation, aménagement des stations, conditions d'intermodalité avec le réseau de surface...). Ces études seront réalisées avec la SNCF pour les correspondances avec le réseau ferré national, et avec la RATP pour les stations en correspondances avec le métro. Un marché de réalisation des études de tracé et de génie civil sera prochainement présenté au conseil du STIF.

Un protocole pour coordonner les actions des maîtres d'ouvrages.

Le STIF et la SGP sont les deux maîtres d'ouvrages du projet Grand Paris Express. Le STIF, Autorité Organisatrice, est également en charge de l'organisation et de la cohérence du réseau de transport de l'ensemble de l'Île-de-France, dans lequel devront s'intégrer les lignes du Grand Paris Express.

Le Conseil du STIF a approuvé un protocole ayant pour objet de fixer les principes de coordination entre le STIF et la SGP.

Cette coordination prend la forme d'échanges d'informations, de réunions, de consultations, et permettra au STIF de donner son avis sur divers aspects du projet le concernant, préalablement aux décisions du Conseil de surveillance de la SGP. Le conseil du STIF aura ainsi à se prononcer sur les conventions de financement auxquelles le STIF et la SGP sont partie prenante, ainsi que préalablement à la décision de la Société du Grand Paris sur les dossiers d'enquêtes publiques et les dossiers d'avant-projet pour tout le réseau Grand Paris Express.

Ce protocole de coordination permet de traiter différents thèmes comme le partage des compétences entre le STIF et la SGP sur les infrastructures, les matériels roulants, la gestion technique des infrastructures, les conditions générales d'exploitation et la politique tarifaire ainsi que les stations. Mais encore les différents engagements de chacun (échanges d'études, acquisition des trains, interconnexions entre les lignes du Grand Paris Express et le réseau global...).

Prochaine étape en 2012 : présentation du projet au public.

Contacts presse :

Sébastien Mabile › 01 47 53 28 42 › sebastien.mabile@stif.info

Laurie Lagrange › 01 53 59 21 30 › presse@stif.info

